



Liminaire CTL du 28 juin 2018

Monsieur le Président,

Après les annonces officielles de Cap 2022, après celles effectuées par le Directeur Général Adjoint lors de sa visite jurassienne, et avant les annonces gouvernementales liées à Cap 2022, la publication du rapport de la Cour des comptes « la DGFIP, dix ans après la fusion-une transformation à accélérer » vient à nouveau assommer les agents de la DGFIP.

Parmi les observations et recommandations, certaines méritent une attention particulière :

- « Faire du numérique le mode de droit commun de relation avec les usagers » et « abandon progressif de la stratégie « multicanal » » ce qui se traduira par une limitation drastique de l'accueil physique

- « Mettre un plan de resserrement des réseaux des SIE et des SIP à 5 ans »
donc de nouvelles fermetures, déplacements de services et de collègues à venir

- « Fermer les trésoreries dont les effectifs ne permettent pas d'assurer un service continu et de qualité »
l'effectif minimal cité étant de 5 agents, ce qui revient à fermer la majorité des trésoreries du Jura

- « Mettre à l'étude les conditions d'un transfert de la mission topographique du cadastre à l'IGN »
nous savons déjà que dans ce domaine les démarches sont largement engagées et que la perte de mission s'annonce sévère pour la DGFIP

- « Transformer à un horizon de 3 ans les 354 SPF en un service à compétence nationale, concentré sur un nombre limité d'implantations, voire sur une seule implantation, et doté d'effectifs peu nombreux »

- « Utiliser beaucoup plus significativement les possibilités de recrutement de contractuels »

- « Expérimenter des agences comptables « où seul le chef de l'agence comptable serait un comptable public issu ou non de la DGFIP, les autres agents, travaillant sous l'autorité de cet agent comptable, pouvant être des agents de la collectivité, rémunérés par elles »

- Supprimer « la priorité du critère de l'ancienneté administrative dans l'ordre des mutations qui ne permet pas un appariement optimal entre agent et fonction »

Toutes ces nouvelles sont anxiogènes, et alors que l'objet de ce CTL est en partie l'analyse du TBVS et de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers, le lien entre national et local est évident.

Alors que l'observatoire fait remonter des résultats plus que médiocres, nous affirmons, contrairement à vous, que les agents ne sont pas pessimistes, et qu'il serait bien trop facile de considérer cela comme du domaine du ressenti.

Les agents sont réalistes, informés, et pleinement conscients de la fragilité de leur situation, notamment au niveau départemental.

Ne les sous-estimez pas, et convenons que la maison brûle.